

CONCEPT AUDIT ASSOCIÉS

VOLTALIA

Société Anonyme
Au Capital de 22 041 734 €uros

Siège Social
100, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE

RCS NANTERRE 485 182 448

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

1/3 rue du Départ
75014 Paris
Tél. : 33 (0)1 40 60 45 66
Fax : 33 (0)1 40 60 64 19
concept.audit@wanadoo.fr

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SARL au Capital de 70 000 €

RCS PARIS B 403 187 198

VOLTALIA

**Société Anonyme
Au Capital de 22 041 734 €uros**

**Siège Social
100, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE**

RCS NANTERRE 485 182 448

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société VOLTALIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la Loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation.

II – JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

Les estimations comptables, concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisés dans le contexte particulier de la crise économique et financière qui induit une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

- Comme indiqué dans la note 2.19 de l'annexe aux états financiers, les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié la conformité de l'approche retenue avec le référentiel IFRS ainsi que la correcte application des modalités de mise en oeuvre des tests de perte de valeur décrites dans l'annexe. Nous avons également examiné la documentation disponible comprenant notamment les prévisions de flux de trésorerie et les autres hypothèses retenues.
- La note 2-16 de l'annexe aux états financiers expose les principes et méthodes comptables appliqués pour la comptabilisation des regroupements d'entreprise. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Société, nous nous sommes assurés que les acquisitions ont été comptabilisées conformément aux normes IFRS.
- Dans le cadre de notre appréciation des principes et méthodes comptables appliqués par votre Société, nous avons, notamment examiné les modalités d'inscription à l'actif des immobilisations corporelles et des travaux en-cours décrites aux notes 2-17 et 2-18 de l'annexe aux états financiers ainsi que les modalités de traitement comptable des produits relatifs aux productions immobilisées.

Nos travaux d'appréciation ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause la pertinence des méthodes utilisées, le caractère raisonnable des hypothèses retenues et leur correcte mise en œuvre.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la Loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 15 juin 2009

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurence Le Boucher', with a long horizontal flourish extending to the right.

CONCEPT AUDIT & ASSOCIES

Laurence LE BOUCHER

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie

Régionale de Paris

Comptes consolidés IFRS – Voltalia

31/12/2008

SOMMAIRE

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en K€.

1. COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2008 ET 31 DECEMBRE 2007	4
2. BILAN CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008 ET 2007.....	5
3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2008 ET 2007	6
4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2008 ET 2007	7
5. NOTES ANNEXES	8
NOTE 1 – HISTORIQUE ET PRESENTATION DU GROUPE	8
1) CONSTITUTION DU GROUPE.....	8
2) ACTIVITE DU GROUPE	8
3) COMPARABILITE DES EXERCICES.....	9
4) ARRETE DES COMPTES.....	9
NOTE 2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES	10
5) METHODES DE CONSOLIDATION	12
6) UTILISATION D'ESTIMATIONS	13
7) METHODES DE CONVERSION.....	13
8) COMPTE DE RESULTAT	14
9) RESULTAT PAR ACTION.....	14
10) RECONNAISSANCE DES PRODUITS.....	14
11) PAIEMENT AU TITRE DE LOCATIONS SIMPLES	15
12) LOCATION FINANCEMENT	15
13) COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	16
14) IMPOT SUR LE RESULTAT	16
15) INFORMATION SECTORIELLE.....	16
16) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	16

17)	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18
18)	OPTIONS RETENUES POUR LA DISTINCTION IMMOBILISATIONS ET TRAVAUX-EN-COURS	19
19)	DEPRECIATION DES ACTIFS.....	20
20)	IMPOTS DIFFERES.....	21
21)	STOCKS ET ENCOURS.....	22
22)	CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	22
23)	FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS.....	22
24)	PLACEMENTS.....	22
25)	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	22
26)	PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS	23
27)	ACTIFS FINANCIERS.....	23
28)	CAPITAL SOCIAL.....	23
29)	INSTRUMENTS DERIVES	24
30)	AVANTAGES DU PERSONNEL	24
31)	AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI	24
32)	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	24
	NOTE 3 – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....	25
	NOTE 4 – INFORMATION SECTORIELLE	29
	NOTE 5 – CHIFFRE D'AFFAIRES.....	35
	NOTE 6 – CHARGES DE PERSONNEL.....	37
	NOTE 7 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	37
	NOTE 8 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELLES	37
	NOTE 9 – RESULTAT FINANCIER	38
	NOTE 10 – IMPÔTS	38
	NOTE 11 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	40
	NOTE 12 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41
	NOTE 13 – ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS	42
	NOTE 14 – IMPÔTS DIFFERES.....	43
	NOTE 15 – STOCKS	44
	NOTE 16 – CREANCES CLIENTS	44

NOTE 17 – CREANCES DIVERSES	45
NOTE 18 – TRÉSORERIE NETTE	45
NOTE 19 – CAPITAUX PROPRES.....	46
19.1 CAPITAL SOCIAL	46
19.2 PLAN D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS	46
19.3 ACTIONS PROPRES	46
19.4 DIVIDENDES.....	46
NOTE 20 – DETTES FINANCIERES	47
20.1 ANALYSE PAR ECHEANCE.....	47
20.2 ANALYSE PAR TAUX.....	47
20.3 ANALYSE PAR DEVISE	48
20.4 VARIATION DES DETTES FINANCIERES.....	48
NOTE 21 – RÉSULTAT PAR ACTION.....	49
NOTE 22 – INTÉRÊTS MINORITAIRES	49
NOTE 23 – AVANTAGES DU PERSONNEL	49
NOTE 24 –PROVISIONS.....	50
NOTE 25 – AUTRES DETTES NON COURANTES	50
NOTE 26 – DETTES FOURNISSEURS, DETTES D'IMPÔTS COURANTS ET AUTRES DETTES COURANTES	51
NOTE 27 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS.....	51
NOTE 28 – INFORMATIONS RELATIVE AUX PARTIES LIEES	51
28.1 REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX.....	51
28.2 PRETS CONSENTIS AUX ASSOCIES.....	51
NOTE 29 – ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS	52
NOTE 30 – EFFECTIF PAR CATEGORIE DE PERSONNEL.....	54
NOTE 31 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	55

**1. COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES POUR LES EXERCICES CLOS
LES 31 DECEMBRE 2008 ET 31 DECEMBRE 2007**

	31/12/2008	31/12/2007	Note n°
Chiffre d'affaires de vente d'électricité	1 268	711	5
Produits des activités de développement	6 690		5
Autres produits de l'activité	-	51	
Achats consommés	(1 301)	(1 331)	
Charges externes	(2 445)	(1 320)	
Charges de personnel	(1 922)	(749)	6
Impôts & taxes	(67)	(25)	
Dotations aux amortissements	(398)	(360)	
Dotations aux dépréciations et provisions	(930)	(848)	
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	71	828	
Autres produits et charges d'exploitation	265	102	7
Résultat opérationnel courant	1 232	(2 941)	
Résultat sur cession de participations consolidées	-		
Autres produits et charges opérationnels	(5)	(11)	
RESULTAT OPERATIONNEL	1 227	(2 952)	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	39	4	9
Coût de l'endettement financier brut	(270)	(29)	9
Coût de l'endettement financier net	(231)	(26)	
Autres produits et charges financiers	171	139	9
RESULTAT AVANT IMPÔTS	1 167	(2 839)	
Impôts	1 152	1 388	
RESULTAT APRES IMPÔTS	2 319	(1 450)	
Résultat des sociétés mises en équivalence	(87)	(19)	
RESULTAT NET TOTAL	2 233	(1 470)	
Part du groupe	2 114	(1 388)	
Part des minoritaires	118	(82)	
RESULTAT PAR ACTION	0,1957	-0,1474	

2. BILAN CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008 ET 2007

ACTIF	31/12/2008	31/12/2007	Note n°
Actifs non courants	54 309	20 099	
Ecart d'acquisition	3 499	1 454	11
Immobilisations incorporelles	11 354	3 757	11
Immobilisations corporelles	28 293	10 056	12
Titres mis en équivalence	967	991	
Autres actifs financiers non courants	7 633	2 537	13
Autres actifs non courants	9	6	13
Actifs d'impôts différés	2 554	1 298	14
Actifs courants	23 905	18 350	
Stocks	3 958	3 886	15
Créances clients et autres débiteurs	7 533	8 764	16
Créances d'impôt	4		17
Autres créances et comptes de régularisation	231	58	17
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 411	3 508	18
Valeurs mobilières de placement	1 769	2 135	18
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	
TOTAL ACTIF	78 214	38 450	

PASSIF	31/12/2008	31/12/2007	Note n°
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	32 081	26 210	
Capital social	22 042	21 067	19
Primes	7 943	5 309	19
Réserves	154	3	
Report à nouveau	(172)	1 219	
Résultat de l'exercice	2 114	(1 388)	
Intérêts minoritaires	927	11	22
Passifs non courants	29 899	8 542	
Emprunts portant intérêts	24 459	5 618	20
Autres provisions	1 033	754	25
Passifs d'impôts différés	338	545	14
Autres passif long terme	4 070	1 624	25
Passifs courants	15 307	3 688	
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	14 230	3 110	26
Emprunts portant intérêts	1 008	534	20
Autres provisions courantes	-	-	26
Dettes d'IS	31	6	26
Autres passifs courants	37	37	26
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	78 214	38 450	

3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2008 ET 2007

	31/12/2008	31/12/2007
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	2 312	(1 470)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	(1 328)	1 078
Variation des impôts différés	-	-
Plus-values de cession, nettes d'impôt	(2 422)	11
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	87	19
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	(1 352)	(361)
Elimination de la charge (produit) d'impôt	(1 522)	(1 388)
Coût de l'endettement financier net	231	26
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES AVANT COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	(2 643)	(1 724)
Dividendes reçus des sociétés mise en équivalence	-	-
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	13 372	(7 077)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	10 729	(8 801)
Acquisition d'immobilisations	(24 775)	(6 269)
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>(6 814)</i>	<i>(3 339)</i>
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>(12 348)</i>	<i>(378)</i>
<i>Immobilisations financières</i>	<i>(5 614)</i>	<i>(2 552)</i>
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	60	151
<i>Cessions d'immobilisations corporelles (net de la var. des créances)</i>	<i>31</i>	<i>51</i>
<i>Cessions d'immobilisations incorporelles (net de la var. des créances)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Cessions d'immobilisations financières (net de la var. des créances)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Réduction des autres immobilisations financières</i>	<i>28</i>	<i>100</i>
Incidence des variations de périmètre	(214)	(2 298)
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(24 929)	(8 417)
Dividendes versés par la société mère	(0)	(0)
Dividendes versés aux minoritaires	0	0
Augmentations (réductions) de capital	7 794	21 342
Emissions d'emprunts	14 333	64
Remboursements d'emprunts	(1 010)	(661)
Intérêts financiers nets versés	(231)	(26)
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	20 887	20 719
Incidence des changements de principes comptables	-	(3)
VARIATION DE TRESORERIE	6 686	3 499
Trésorerie d'ouverture	5 597	2 098
Trésorerie de clôture	12 171	5 597
Incidence des variations de cours des devises	(112)	0

**4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2008 ET 2007**

	Capital social	Primes	Réserves	Réserves consolidées Groupe	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres IFRS
Total au 31/12/2006	3 451	1 674		119	1 102	(0)	6 345	1	6 345
Affectation du résultat			(75)	1 177	(1 102)			(0)	(0)
Résultat de la période					(1 388)		(1 388)	(82)	(1 470)
Entrée de périmètre	0			0	(0)		0	(0)	0
Distribution effectuée par l'entreprise consolidante				(0)			(0)	0	0
Augmentation capital	1 993	19 258		(0)			21 250	89	21 339
Variation des écarts de conversion					0	4	4	0	4
Reclass minoritaires négatifs				0			0	(0)	
Autres variations	15 623	(15 623)		(2)			(2)	3	1
Total au 31/12/2007	21 067	5 309	(75)	1 294	(1 388)	3	26 210	11	26 221
Affectation du résultat			416	(1 804)	1 388				
Résultat de la période					2 114		2 114	118	2 233
Entrée de périmètre				(2 909)			(2 909)	395	(2 514)
Distribution effectuée par l'entreprise consolidante				(0)			(0)	0	(0)
Augmentation capital	975	2 634		3 276			6 885	979	7 864
Variation des écarts de conversion	(0)				(0)	151	151	(45)	106
Reclass minoritaires négatifs									
Autres variations			0	(370)			(370)	(531)	(901)
TOTAL AU 31/12/2008	22 042	7 943	341	(513)	2 154	154	32 081	927	33 008

5. NOTES ANNEXES

NOTE 1 – HISTORIQUE ET PRESENTATION DU GROUPE

1) Constitution du Groupe

La société Voltalia a été constituée le 28 novembre 2005. Son siège social est situé en France, à Neuilly-sur-Seine (92). Son développement initié en 2003 en Guyane, s'est poursuivi au Brésil, en France puis en Grèce. Elle est cotée sur le Marché Libre d'Euronext Paris depuis le 5 mai 2006.

Les états financiers consolidés ci-joints présentent les opérations de la société Voltalia et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Les états financiers consolidés du Groupe Voltalia sont présentés en milliers d'euros. Toutes les données financières sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

2) Activité du Groupe

Les activités du Groupe Voltalia s'inscrivent dans le cadre du développement durable respectueux de l'environnement et des générations futures.

Le groupe Voltalia est producteur d'électricité à base d'énergies renouvelables en France, en Guyane, au Brésil, et en Grèce. La société conçoit, développe et exploite des centrales électriques avec une approche multi-énergies, utilisant selon les géographies la source la mieux adaptée : hydraulique, éolien, biomasse ou solaire.

En intervenant dans des pays en développement comme le Brésil, où les projets s'inscrivent dans le cadre du Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) et à travers une activité de conseil et négoce en crédits carbone, le Groupe Voltalia se positionne comme un opérateur global en crédits carbone.

Le Groupe Voltalia se développe ainsi sur un modèle économique qui concilie respect de l'environnement, performance énergétique et développement harmonieux des échanges Nord/Sud.

Sur la période, son activité principale a consisté à développer des projets potentiels et des projets futurs de conception d'unités de production. Elle a mis en œuvre des partenariats de co-développement avec des sociétés spécialisées dans le domaine éolien, hydroélectrique solaire et biomasse.

3) Comparabilité des exercices

Les états financiers 2007 et 2008 du Groupe présentent un compte de résultat, un bilan et un tableau de flux de trésorerie sur douze mois. Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes au 31 décembre.

4) Arrêté des comptes

Les comptes consolidés au 31 décembre 2008 ont été arrêtés le 19 mai 2009 par le Conseil d'Administration.

NOTE 2 – REGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

La Société Voltalia est cotée sur un marché libre de l'Union Européenne. En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe Voltalia a choisi d'établir ses comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2008 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Conformément à la recommandation du CNC N° 2004-R.02 du 27 octobre 2004 relative notamment au format de compte de résultat en normes IFRS, le Groupe Voltalia a décidé de faire figurer dans son compte de résultat un « Résultat opérationnel courant », calculé par différence entre le « Résultat opérationnel » et les « Autres produits et charges opérationnels », ces derniers correspondant à des événements inhabituels, anormaux et peu fréquents, et d'une matérialité significative. Pour la présentation du bilan, la distinction entre éléments courants et non courants requise par la norme IAS 1 correspond pour l'essentiel au découpage de l'actif (immobilisé/circulant) et du passif (long terme/court terme).

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle courante sont classées en "autres produits et charges opérationnels".

Ils comprennent notamment :

- Les plus ou moins-values de cession ou dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels,
- Certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance,
- D'autres charges et produits opérationnels tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative, badwill.

Nouvelles normes entrant en vigueur en 2008

- IAS 39 & IFRS 7 Amendements « Reclassement des actifs financiers » (applicables de façon obligatoire à compter du 1er juillet 2008). Ces amendements autorisent le reclassement sous conditions de certains actifs financiers en dehors des catégories « juste valeur par résultat » et « actifs disponibles à la vente ».

Compte tenu de la nature des actifs financiers détenus par le Groupe, ces amendements n'ont pas d'impact sur les états financiers.

Normes et interprétations non encore entrées en vigueur et qui n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe

- **IFRS 8 « Segments opérationnels »** : cette norme remplacera la norme IAS 14 pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. Le Groupe a procédé au cours de l'exercice 2008 à une revue du nouveau référentiel qui devrait être sans incidence sur les états financiers.
- **IAS 1 Révisée « Présentation des états financiers »** : cette norme applicable à compter du 1er janvier 2009 touche à la présentation des états financiers avec pour objectif de faciliter l'analyse et la comparaison par les utilisateurs de l'information donnée dans les états financiers.
- **IAS 1 Révisée/IAS 32 « Instruments remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation »** : cet amendement est applicable à compter du 1er janvier 2009 et vise à améliorer l'enregistrement d'un certain nombre d'instruments qui ont les caractéristiques d'instruments de capitaux propres mais qui sont actuellement qualifiés de dettes en IFRS. Compte tenu de la composition de l'endettement et des capitaux propres de Babilou, cet amendement n'aura aucune incidence sur les comptes consolidés du Groupe.
- **IAS 23 « Coûts d'emprunt » (Amendement)** : la version révisée de la norme IAS 23 publiée le 29 mars 2007 et applicable de façon obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, requiert la capitalisation au sein de l'actif des coûts d'emprunt directement liés à l'acquisition, la construction ou la production des actifs éligibles. La comptabilisation en charges de ces coûts d'emprunt n'est plus autorisée. Cet amendement n'aura impact sur les comptes consolidés du Groupe.
- **IFRS 3 Révisée « Regroupement d'entreprise (phase 2) » et IAS 27 Révisé « Etats financiers consolidés et individuels »**. Ces nouvelles normes applicables de façon obligatoire aux exercices annuels ouverts à compter du 1er juillet 2009 introduisent des changements significatifs quant au traitement des regroupements d'entreprise et des méthodes de consolidation. L'application de cette nouvelle norme ne devrait pas être anticipée par le Groupe en 2009.
- **Amendements IFRS 2 « Conditions d'acquisition des droits et annulations »** : ces amendements à la norme IFRS 2, « Paiements fondés sur des actions » applicables à compter du 1er janvier 2009, clarifient la définition des conditions d'acquisition des droits, en les limitant aux seules conditions de services et de performance. En conséquence, les conditions autres que les conditions d'acquisition des droits, telles que les clauses de non-concurrence, doivent être prises en compte dans l'évaluation, à la date d'attribution, de la juste valeur de l'instrument de capitaux propres octroyé.

Ces amendements précisent également que toutes les annulations, qu'elles soient à l'initiative de l'entité ou de toute autre partie, doivent faire l'objet d'un traitement comptable identique, c'est-à-dire une accélération de l'acquisition des droits. Cet amendement a été appliqué dès l'exercice 2007.

- **IFRIC 13 « Programmes de fidélisation clients »** : cette interprétation entrera en vigueur dans l'Union Européenne pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 (applicable

selon les dispositions de l'IASB à compter du 1er juillet 2008). Elle n'aura pas d'incidence sur le Groupe.

- **IFRIC 15** « Contrats pour la construction de biens immobiliers » : cette interprétation entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. Elle n'aura pas d'incidence sur le Groupe.
- **IFRIC 17** « Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires » (dividendes en nature). Cette Interprétation, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, précise les modalités d'évaluation des dividendes à payer sous la forme d'actifs non monétaires. Le Groupe n'anticipe pas d'incidence sur ses comptes de cette nouvelle interprétation.

Sauf indication contraire, le Groupe prévoit d'adopter les textes lorsqu'ils deviendront applicables et n'anticipe aucun impact significatif dans ses états financiers.

Les principes comptables principaux appliqués par le Groupe sont les suivants :

5) Méthodes de consolidation

Les filiales contrôlées de manière exclusive sont intégrées globalement. Le contrôle résulte du pouvoir pour le groupe de diriger les politiques financières ou opérationnelles, de manière à obtenir des avantages de leurs activités. Le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote dans la Société.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée aux entreprises associées dans lesquelles le Groupe a une influence notable (généralement plus de 20 %) mais n'a pas le contrôle. Cette méthode de consolidation consiste à retenir l'actif net et le résultat net d'une société au prorata de la participation détenue par la société mère dans le capital, ainsi que l'écart d'acquisition y afférant le cas échéant.

L'ensemble des sociétés du groupe sont intégrés globalement à l'exception des sociétés 3L Energie (40%), Greek Wind Power (45%), EnR Concept (19,5%) et Sapeel (25%).

Les créances et les dettes réciproques, ainsi que les produits et les charges réciproques relatives à des sociétés consolidées par intégration globale, sont éliminées dans leur totalité. Les marges internes, réalisées entre ces sociétés sont éliminées.

Les créances et les dettes envers les sociétés mises en équivalence (3LE, Greek Wind Power et ENR Concept) sont considérées comme étant hors groupe et donc non éliminées.

6) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction, l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables aux vues des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Elles concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats, les regroupements d'entreprise, la reconnaissance d'impôts différés actifs résultant notamment de pertes fiscales reportables, les provisions courantes et non courantes et l'activation des coûts de développements. Les estimations retenues sont détaillées dans les notes respectives des éléments mentionnés précédemment.

7) Méthodes de conversion

	Taux clôture	Taux moyen	Taux ouverture
BRL Real brésilien	0,30300	0,37752	0,38335

- Transactions libellées en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges.

- États financiers libellés en devises

Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en milliers d'euros.

Les actifs et les passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les produits et les charges de ces sociétés, sont convertis en euros en utilisant un cours moyen sur la période.

8) Compte de Résultat

Le Groupe présente un compte de résultat par nature conforme à la recommandation n°2004-R 02 du 7 octobre 2004 du Conseil National de la Comptabilité, faisant apparaître le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant, les autres produits et charges opérationnels, le résultat financier, le résultat des sociétés mises en équivalence et le résultat net de l'ensemble consolidé.

9) Résultat par action

L'information présentée est calculée selon les principes suivants :

- résultat de base par action : le résultat de la période (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date d'émission des actions au cours de l'exercice ;
- résultat dilué par action : le résultat de la période (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives : options de souscription d'actions et actions gratuites. Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

10) Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires du Groupe comprend principalement pour l'exercice de la fourniture de chaleur et d'électricité produite par l'unité de biomasse située à Bar-sur-Aube.

Les produits relatifs aux productions immobilisées et/ou stockées ne correspondent pas à la définition des produits en normes IFRS. Ces écritures en règles françaises permettent de neutraliser certaines charges qui sont, in fine, considérées comme des actifs.

En IFRS, ces charges n'auraient pas dues être comptabilisées mais auraient dues être considérées initialement comme des actifs. Les produits sont donc reclassés au niveau des charges et ainsi neutralisés, afin de ne pas faire apparaître de flux en résultat non justifiés au sens de la norme IFRS.

Les produits et charges considérés comme exceptionnels sous le référentiel français ont été reclassés sous la rubrique « autres produits et charges opérationnels ».

Vente de biens et prestations de service

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe. Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et les avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due, et lorsque le groupe est impliqué dans la gestion des biens.

Subventions publiques

Les subventions publiques, liées à des actifs, sont reconnues à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que le Groupe se conformera aux conditions attachées à ces subventions. Les subventions qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont présentées dans un compte de produits constatés d'avance au passif et comptabilisés dans le compte de résultat en autres produits opérationnels de façon systématique sur la durée d'utilité de l'actif faisant l'objet de la subvention.

Les subventions qui compensent des charges encourues par le Groupe sont comptabilisées de façon systématique en tant que produits dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle les charges ont été encourues.

11) Paiement au titre de locations simples

Les paiements au titre de contrat de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les avantages reçus font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés en résultat selon la même règle.

12) Location financement

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférent. Ces contrats de location-financement sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur de l'actif et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif (périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période).

13) Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts – calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif – les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

14) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est (i) le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et (ii) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Impôt différé : voir chapitre 16 de la présente note.

15) Information sectorielle

L'information par secteur d'activité est présentée en conformité avec le système de reporting interne du Groupe utilisé par la Direction Générale pour mesurer la performance financière et allouer les ressources. Les risques et rentabilités sont en outre spécifiques à chacun des secteurs d'activité. Les zones géographiques sont définies en fonction de leur environnement économique spécifique et sont sujettes à des risques et rentabilités différents.

16) Immobilisations incorporelles

Regroupement d'entreprise et Goodwill

Les regroupements d'entreprise sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs acquis, les passifs et les passifs éventuels sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions de la norme IFRS 3.

Les écarts d'évaluation dégagés lors du regroupement sont affectés aux actifs et aux passifs concernés, y compris pour la quote-part revenant aux minoritaires.

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le prix d'achat payé lors du regroupement d'entreprise, majoré des frais d'acquisition, et le montant des actifs et passifs identifiables acquis nets des passifs et passifs éventuels pris en charge.

La différence positive entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis est enregistrée comme Goodwill à l'actif du bilan. Si cette différence est négative, elle est enregistrée directement en résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et font l'objet de tests de perte de valeur.

Ecarts d'acquisition comptabilisés au cours de l'exercice 2008

Société Isapoan

La société THEGERO a procédé à l'acquisition de 100% de la société Isapoan en juillet 2008. Le coût d'acquisition des titres s'est élevé à 750 K€ augmenté d'un complément de prix de 1 250 K€ assis sur la réussite du projet éolien. Au vu des éléments disponibles à la date de clôture, il a été décidé que l'obtention de la licence d'installation était probable. Le complément de prix a donc été pris en compte dans la détermination de l'écart d'acquisition.

Le coût d'acquisition total des titres s'élève donc à 2 000 K€. La situation nette acquise en date du 30 juin 2008 est de 5 K€. Il ressort un écart d'acquisition de 1 995 K€

Société SIG Kourou – mise en place d'un montage de type Loi Girardin

Au cours du mois de décembre 2008, la société Voltalia Guyane a cédé une usine de biomasse avec toit solaire intégré à la SNC SIG Kourou. L'investissement total de 11 828 K€ a été financé au travers d'un montage de type loi Girardin en application de l'agrément fiscal du 15 décembre 2008 N°2208/15232/33 obtenu pour cette opération.

L'entité portant l'investissement a été considérée comme une entité ad'hoc en vertu des critères définis par l'interprétation SIC 12. En conséquence, l'entité est consolidée par intégration globale et cette opération a conduit à constater un écart d'acquisition négatif de 4 185 K€.

Conformément à la norme IFRS 3, cet écart d'acquisition négatif a été comptabilisé intégralement en résultat sur l'exercice 2008.

Ecarts d'acquisition comptabilisés au cours de l'exercice 2007

Société Thegero

La société THEGERO a été créée au cours du 1er semestre 2007 par la société Voltalia SA qui la détenait à hauteur de 62,5%. En juin 2007, Voltalia a racheté des minoritaires à hauteur de 17,5% pour un montant total de 453 K€ (400 K€ d'achat de titre et 53 K€ de frais d'acquisition). Cette opération engendre la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 435 K€.

Société 3 VD

La société Voltalia a procédé à l'acquisition de 100% de la société 3VD le 19 octobre 2007 pour un montant total de 1 050 K€. L'écart d'acquisition calculé est de 1 019 K€. La société est consolidée en intégration globale.

Société 3LE

La société Voltalia a acquis la société 3LE à hauteur de 40% pour 1 K€ auquel s'ajoute un complément de prix calculé sur 15 ans. La valeur actuelle du complément au 31 décembre 2007 s'élève à 234 K€. Il en ressort un écart d'acquisition de 238 K€. La société 3LE étant consolidée par mise en équivalence, l'écart d'acquisition est inclus dans le poste « Titres mis en équivalence ».

Société Greek Wind Power

Le 2 aout 2007, la société THEGERO a acquis 900 actions de la société Greek Wind Power, représentant 45% de détention, pour un montant total de 775 K€. Il en ressort un écart d'acquisition de 754 K€. La société étant consolidée par mise en équivalence, l'écart d'acquisition est comptabilisé dans le poste « titres mis en équivalence ».

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée. Pour le Goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement chaque année. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

17) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées principalement par les installations de production de vapeur et d'électricité. Elles sont comptabilisées à leur coût de revient, déduction faite de la TVA non payée récupérable, minoré des amortissements.

Lorsque les composants d'un actif ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre. Les pièces de rechange significatives sont ainsi immobilisées et amorties sur la durée d'utilité des centrales.

Le Groupe considère qu'il n'y a pas de frais de démontage et de démantèlement des actifs. En conséquence aucun coût de cette nature n'est compris dans le prix de revient des installations. Les dépenses d'entretien des centrales visant à les maintenir en bon état d'utilisation sont enregistrées en charges lorsqu'elles surviennent.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les critères d'activation majeurs sont les suivants :

- Des études d'impact sur l'environnement favorables,
- L'obtention d'une promesse de bail ou d'un permis de construire,
- Un raccordement au réseau possible,
- Une rentabilité suffisante.

Les installations de production sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée, ou d'utilisation si un contrat prévoit un transfert de propriété, à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, c'est-à-dire dès qu'il se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour pouvoir l'exploiter de la manière prévue par la direction. Les terrains ne sont pas amortis.

Les autres immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur des durées comprises entre 2 et 10 ans. Le Groupe procède chaque année à la révision des durées d'utilité.

A la clôture de l'exercice, seule une Usine biomasse a été mise en service. Elle est amortie selon le mode linéaire sur sa durée d'utilisation. L'ensemble des biens constituant l'usine a été décomposé et amorti en application du règlement CRC 2002-10.

18) Options retenues pour la distinction immobilisations et travaux-en-cours

Evaluations des projets en phase de développement

Une des activités du Groupe Voltalia est de construire pour son propre compte des centrales autonomes de production d'électricité et ensuite de les exploiter.

Dès lors, les produits d'exploitation sont comptabilisés en fonction des différents stades d'avancement des projets et se composent essentiellement de la production stockée et de la production vendue.

Une fois le permis de construire déposé et la société projet créée, la production stockée est transférée en immobilisations en cours. Toutefois, le critère lié à l'existence d'une société support n'est pas déterminant.

La production immobilisée, c'est-à-dire les dépenses attachées à des projets nettement individualisés en ayant satisfait aux conditions administratives d'autorisation, est traitée directement en activant les charges imputées au projet (ie neutralisation des sommes concernées dans le compte de résultat).

Valorisation – Méthodologie – Principes

- Principes

Rentrent dans la catégorie des travaux en-cours les dépenses engagées sur des projets déterminés dont :

- La structure est créée, travaux en cours de réalisation mais non encore facturés,

- Le destinataire final n'est pas connu à la clôture de l'exercice,
- La structure d'accueil n'est pas créée ou/et acquise.

Lorsque l'une ou l'autre des conditions suspensives ci-dessus est levée, les travaux en-cours donnent lieu à l'établissement d'une facture.

Pour la valorisation des en-cours, ils sont valorisés et constatés à hauteur des charges qui ont été enregistrées. En cas de risque de perte, la perte globale probable est provisionnée pour sa totalité.

Dans la détermination des en-cours rentrent les catégories de frais et charges suivantes :

- Ceux correspondant à des fournisseurs ou prestataires extérieurs. Il s'agira de factures, de factures à recevoir, de relevés de situation, etc.
 - Les couts internes directement imputables aux contrats concernés, les couts indirects rattachables aux contrats en général pour la quote-part susceptible d'être affectée. En application des normes IFRS et compte tenu du fait qu'une partie significative des stocks est destinée à être immobilisée, les frais administratifs et autres frais généraux ne sont pas retenus comme étant des éléments de coût.
 - Les charges financières qui correspondent aux en-cours considérés.
- Valorisation des couts internes et marge interne:

Un taux unique de refacturation a été retenu en partant de la comptabilité analytique.

Trois niveaux de charges et de frais ont été pris en compte :

- Les salaires et charges sociales,
- Les frais directement supportés par les collaborateurs (frais de déplacement, voiture, téléphone, etc.).
- Une quote-part de charges indirectes.

Les frais de structure n'ont pas été pris en compte. Ce coût de revient a été appliqué au temps passé par les différents collaborateurs sur les dossiers en-cours au 31 décembre 2008.

19) Dépréciation des actifs

Conformément à la norme IAS 36, le Groupe examine régulièrement s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels et corporels. S'il existe de tels indices, le Groupe effectue un test de perte de valeur afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif s'effectue généralement par actualisation des flux futurs de trésorerie générés par l'actif. Les actifs qui ne génèrent pas de flux de trésorerie largement indépendants sont regroupés dans des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les actifs corporels du groupe sont constitués d'actifs de production énergétique. Les immobilisations en cours portent également sur ce type d'installations. Ces actifs sont intégrés dans une structure juridique dédiée (la société de projet) pour laquelle il est possible d'assurer un calcul de flux de trésorerie d'exploitation individualisé. Le groupe retient ainsi comme Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) chacune des entités juridiques détenant les actifs ou groupes d'actifs mentionnés ci-dessus. Dans certains cas, et quand il est possible de conclure à l'unicité de projet, les actifs de plusieurs sociétés sont exceptionnellement regroupés. Les flux de trésorerie futurs utilisés lors des tests de dépréciation reposent sur des prévisions qui sont remises à jour annuellement. Les revenus sont dérivés des contrats de vente à long terme qui couvrent en général la majeure partie de la durée de vie économique des installations. Les coûts comportent généralement des données assez prédictibles : Amortissements, Coûts de maintenance et d'exploitation.

20) Impôts différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte des différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont comptabilisés respectivement en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, afin de déterminer si cette valeur doit être réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés long terme correspondent aux différences de valorisation des immobilisations entre comptes sociaux et comptes consolidés.

21) Stocks et encours

Les encours sont constitués des projets en développement, qui sont seulement en phase d'analyse technique et d'étude d'impact et qui n'ont donc pas encore obtenu d'autorisation administrative. Ils ont été évalués selon la méthodologie décrite ci-dessus portant notamment sur les immobilisations en-cours.

Les stocks de pièces détachées sont évalués à leur coûts historique et avec l'application de la méthode FIFO.

22) Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur valeur nominale, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés.

23) Fournisseurs et autres créditeurs

L'ensemble de ces dettes est enregistré initialement à la valeur nominale puis au coût amorti.

24) Placements

Un instrument est classé en tant que placement à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

25) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Ils comprennent également les OPCVM répondant à la définition d'IAS 7. Les OPCVM ne répondant pas à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie sont classés en autres actifs financiers courants.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

La notion de trésorerie nette utilisée par le Groupe correspond au cumul des autres actifs financiers courants, de la trésorerie et équivalents de trésorerie, diminué des découverts bancaires.

26) Paiements fondés sur des actions

Les options de souscription accordées aux dirigeants et à certains cadres clés donnent lieu à une évaluation à leur juste valeur dès leur attribution par le Conseil d'Administration. Cette évaluation n'est pas par la suite révisée. Sur la base d'une estimation du nombre d'options qui seront définitivement acquises à l'issue de la période d'acquisition des droits, le Groupe enregistre la charge globale de manière étalée sur cette période. Ces charges ont pour contrepartie des imputations dans les capitaux propres au poste réserves.

27) Actifs financiers

Les actifs financiers sont constitués par des créances d'exploitation, des dépôts à terme, des prêts, des titres non consolidés, des placements et équivalents de trésorerie et des instruments dérivés ayant une valeur positive.

Du fait de l'application de la norme IAS 39 à compter du 1er janvier 2005, les méthodes suivantes sont appliquées :

Les placements et équivalents de trésorerie sont classés dans la catégorie "disponibles à la vente" et sont évalués en juste valeur, les ajustements de valeurs étant enregistrés en capitaux propres.

Les créances d'exploitation, les dépôts de garantie et les dépôts à terme sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif. Cette méthode n'aboutit pas à des différences importantes avec la valeur nominale des créances qui est retenue. En cas de difficulté de recouvrement des créances, des dépréciations sont constatées sur la base des prévisions d'encaissements.

Actifs financiers non courants

Le prêt correspond à une avance-preneur et à un dépôt de garantie consentis dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Actifs financiers courants

Il n'y a pas d'actif financier courant au sens de la norme IAS 39.

28) Capital social

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission. A la date de clôture, les sociétés du groupe ne détiennent pas d'actions propres.

Les passifs financiers comprennent les dettes financières et les dettes d'exploitation.

En vertu de la norme IAS 39 appliquée depuis le 1er janvier 2005, elles sont évaluées selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif. L'écart constaté entre les deux méthodes sur les dettes d'exploitation n'est pas significatif.

29) Instruments dérivés

Il n'y a pas d'instrument dérivé souscrit à la date de clôture des comptes.

30) Avantages du personnel

Les avantages au personnel comprennent des régimes à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse des cotisations définies à différents organismes sociaux. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés au titre de l'exercice. Elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes qui garantissent aux salariés des ressources complémentaires. Il n'y a pas de régime à prestations définies souscrit à la clôture de l'exercice.

31) Avantages postérieurs à l'emploi

Compte tenu de l'ancienneté des salariés et de la structure (3 ans), il n'a pas été constaté de passif lié aux indemnités de fin de contrats de travail.

32) Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe :

- A une obligation actuelle résultant d'un événement passé,
- Qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- Que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

NOTE 3 – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entités	Activité principale	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2008	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2007	Méthode d'intégration
Société Mère				
1 - Voltalia SA	Holding / Ingénierie	Consolidante	Consolidante	Consolidante
Filiales				
France				
2 - Bio-Bar	Biomasse	100.00%	100.00%	IG
3 - Anelia	Holding / Ingénierie	50.10%	50.10%	IG
4 - Parc Eolien de Mellisey	Eolien	50.10%	50.10%	IG
5 - Parc Eolien d'Argenteuil	Eolien	50.10%	50.10%	IG
6 - Parc Eolien de Laignes	Eolien	50.10%	50.10%	IG
7 - Parc Eolien de Coulmier	Eolien	50.10%	50.10%	IG
8 - Parc Eolien de Sarry	Eolien	50.10%	50.10%	IG
9 - La Faye Energies	Eolien	90.00%	90.00%	IG
10 - Adriers Energies	Eolien	90.00%	90.00%	IG
11 - Echauffour Energies	Eolien	90.00%	90.00%	IG
12 - 3V Développement	Eolien	100.00%	100.00%	IG
13 - 3L Energie	Eolien	40.00%	40.00%	MEE
14 - Parc solaire des Brulades	Solaire	100.00%		IG
15 - Parc solaire de Montmayon	Solaire	100.00%		IG
16 - Parc solaire de Cantarelle	Solaire	100.00%		IG
17 - Parc solaire de Montclar	Solaire	100.00%		IG
18 - Parc solaire de Peyrefugede	Solaire	100.00%		IG
19 - Ferme solaire de Truyas	Solaire	100.00%		IG
20 - Centrale biomasse de Champdeniers	Biomasse	100.00%		IG
21 - Centrale biomasse de Corbenay	Biomasse	100.00%		IG
22 - Parc éolien de Molinons	Eolien	100.00%		IG
23 - ENR Concept	Bureau d'Etudes	19.50%		MEE
Dom Tom				
24 - Voltalia Caraïbes	Holding / Ingénierie	100.00%	100.00%	IG
Guyane				
25 - Voltalia Guyane	Holding / Ingénierie	80.00%	99.90%	IG
26 - SIG Kourou	Biomasse	80.07%	99.90%	IG
27 - SIG Mana	Hydraulique	99.90%	99.90%	IG
28 - SIG Cacao	Hydraulique	99.90%	99.90%	IG
29 - SARL Voltalia Kourou	Biomasse	80.07%	99.90%	IG
30 - Centrale hydraulique de Saut Maman Valentin	Hydraulique	80.00%		IG
31 - Voltalia Organabo Investissement	Solaire	79.92%		IG
32 - Voltalia Organabo Exploitation	Solaire	80.00%		IG
33 - Voltalia Saut Mapaou Investissement	Hydraulique	79.92%		IG
34 - Voltalia Solaire Mana Investissement	Solaire	79.92%		IG
Brésil				
35 - Voltalia Brésil	Holding / Ingénierie	99.99%	99.99%	IG
36 - Paracatu	Hydraulique	51.00%		IG
37 - Sapeel	Hydraulique	25.00%		MEE
Grèce				
38 - Thegero	Holding / Ingénierie	80.00%	80.00%	IG
39 - Seskio	Solaire	80.00%	80.00%	IG
40 - Angelokastro	Solaire	80.00%	80.00%	IG
41 - Agionori	Solaire	80.00%	80.00%	IG
42 - Greek Wind Power	Solaire	36.00%	36.00%	MEE
43 - Cluster Holding SA	Solaire	64.00%		IG
44 - Isapoan Single Company Ltd	Solaire	80.00%		IG

Variations de périmètre 2008

Créations de sociétés au cours de l'exercice 2008 :

Dans le cadre du développement des projets en phase d'études ou de réalisation, le groupe Voltalia est amené à constituer un certain nombre de sociétés, dites de projet. Sur l'exercice 2008, les sociétés projets créées sont les suivantes :

Entités	Activité principale	Date de création	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2007	Capital social	Méthode d'intégration
Voltalia SA					
Parc éolien de Molinons	Eolien	29/07/2008	100,00%	37 K€	IG
Centrale biomasse de Champdeniers	Biomasse	14/08/2008	100,00%	37 K€	IG
Centrale biomasse de Corbenay	Biomasse	14/08/2008	100,00%	37 K€	IG
Parc solaire de Cantarelle	Solaire	14/08/2008	100,00%	37 K€	IG
Parc solaire de Montclar	Solaire	14/08/2008	100,00%	37 K€	IG
Parc solaire de Peyrefuguede	Solaire	14/08/2008	100,00%	37 K€	IG
Parc solaire des Brulades	Solaire	14/08/2008	100,00%	37 K€	IG
Ferme solaire de Truyas	Solaire	21/05/2008	100,00%	37 K€	IG
Parc solaire de Montmayon	Solaire	16/06/2008	100,00%	37 K€	IG
Voltalia Guyane					
Centrale hydraulique de Saut Maman Valentin	Hydraulique	15/09/2008	100,00%	37 K€	IG
Voltalia Organabo Investissement	Solaire	23/10/2008	99,90%	1 K€	IG
Voltalia Organabo Exploitation	Solaire	23/10/2008	100,00%	1 K€	IG
Voltalia Saut Mapaou Investissement	Hydraulique	15/12/2008	99,90%	1 K€	IG
Voltalia Solaire Mana investissement	Solaire	15/12/2008	99,90%	1 K€	IG
Thegero					
Cluster Holding SA	Holding / Ingénierie	09/04/2008	64,00%	60 K€	IG

Principales acquisitions de sociétés au cours de l'exercice 2008 :

Les 2 principales opérations de l'exercice concernent les sociétés Isapoan et SIG Kourou. Le détail de ces 2 acquisitions est présentée en note 15 de la partie 2 « Règles et méthodes comptables ».

Principales cession au cours de l'exercice 2008 :

En octobre 2008, la Caisse des Dépôts et Consignation est entrée au capital de la société Voltalia Guyane à hauteur de 20%. Cette prise de participation a été réalisée :

- par une augmentation de capital intégralement réservée à la Caisse des Dépôts et Consignation pour un montant de 650 K€.
- par l'acquisition directe de titres de participation pour un montant de 2 461 K€

Dans les états financiers consolidés 2008, cette opération s'est traduite par la constatation d'une plus-value de cession consolidée de 2 505 K€. Ce montant est présenté dans les produits des activités de développement.

Variations de périmètre 2007

Créations de sociétés au cours de l'exercice 2007 :

Constitution de la société Thegero sur l'exercice 2007

La société Thegero de droit grec a été créée afin de développer l'activité du groupe Voltalia en Grèce. Au moment de la constitution, le groupe Voltalia détenait 62,5% du capital social. La société a été dès l'origine consolidée en intégration globale.

En juin 2007, le groupe Voltalia a procédé à l'acquisition de 17,5% pour un montant total de 453 K€. L'opération de rachat des minoritaires a conduit à comptabiliser un écart d'acquisition positif de 435 K€.

Constitution des sociétés projets en relation avec la société Thegero :

Les sociétés Agionori, Angelokastro et Sesklo ont été créées au cours de l'exercice en vue du développement du secteur d'activité « solaire » en Grèce. Ces trois sociétés sont détenues en intégralité par la société Thegero. Elles ont été intégrées globalement.

Constitution des sociétés Lafaye Energies, Adriers Energies, Echauffour Energies et Parc Eolien de Coulmier

Dans le cadre du développement du secteur d'activité « éolien », le groupe Voltalia a créé les sociétés Lafaye Energies, Adriers Energies et Echauffour Energies. Elles sont détenues à 90 % par Voltalia SA et sont consolidées par intégration globale.

La société Parc Eolien de Coulmier a été créée au cours de l'exercice par la société Anelia dans le but d'accueillir un projet « Eolien ». Cette société est détenue à 99,50% par la société Anelia.

Création de la société Voltalia Caraïbes :

En octobre 2007, la société Voltalia Caraïbes a été créée avec l'objectif de développer une activité de production d'énergie au sens général. Cette société est détenue en intégralité par la société Voltalia et par conséquent consolidée par intégration globale.

Acquisition de sociétés au cours de l'exercice 2007 :

Acquisition de la société 3 V Développement

Dans le cadre du développement du secteur « éolien », la société Voltalia SA a procédé à l'acquisition de 100% de la société 3VD le 19 octobre 2007 pour un montant total de 1 050 K€. L'écart

d'acquisition constaté lors de l'entrée de la société est de 1 019 K€. La société est consolidée en intégration globale.

Acquisition de la société 3 L Energie

Dans le cadre du développement du secteur « éolien », la société Voltalia SA a procédé à l'acquisition de 40% de la société 3LE. La société 3LE est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

Acquisition de la société Greek Wind Power en relation avec la société Thegero :

Dans le cadre du développement du secteur « éolien » en Grèce, la société Thegero a procédé à l'acquisition de 45 % de la société Greek Wind Power. La société Greek Wind Power est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence. L'écart d'acquisition constaté lors de l'entrée de la société est de 754 K€.

Sorties 2007

Aucune sortie de périmètre n'a été constatée durant l'exercice 2007.

NOTE 4 – INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est présentée sur la base de l'organisation interne du Groupe qui reflète les différents niveaux de risques et de rentabilité auxquels il est exposé.

La segmentation des informations par secteur d'activité est privilégiée, les risques et rentabilités dépendant majoritairement des différentes natures de nos activités plutôt que de leur implantation géographique.

Information sectorielle par secteurs d'activité

La ventilation retenue par la direction du groupe pour les secteurs d'activité est la suivante :

1 – Production d'électricité à base de :

- Biomasse : cette activité regroupe les centrales thermiques alimentées par de la Biomasse, qui fournissent une production en cogénération d'énergie électrique et de chaleur à des sociétés nationales ou privées selon des contrats long terme (au moins 20 ans).
- Eolien : cette activité regroupe notre parc d'éoliennes qui fournit une production d'électricité selon des contrats d'une durée d'au moins 15 ans.
- Hydraulique : cette activité regroupe des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, qui fournissent une production d'électricité à des sociétés nationales de distribution selon des contrats d'une durée de 20 ans minimum.
- Solaire : cette activité regroupe des parcs solaires au sol ou des toits solaires qui fournissent de l'électricité selon des contrats d'une durée de 15 ans.

2 – Produits résultant de l'activité de développement : les sociétés du Groupe réalisent des travaux en interne et avec des prestations externes visant à développer des projets afin d'obtenir les autorisations de construction et de production. Cette activité permet d'obtenir des valeurs des sociétés de projets en fonction de leur stade d'avancement par voie de cession totale ou partielle de celles-ci. Cela représente une activité récurrente qui a commencé en 2008 pour le Groupe Volitalia.

3 - Holding / Ingénierie et non affecté : le secteur Holding regroupe les activités fonctionnelles et financières du groupe et les sociétés nouvellement créés qui n'ont procédé à aucun investissement significatif.

Au 31 décembre 2008, l'information sectorielle par marchés s'analyse comme suit :

	Holding / Ingénierie et Non affecté	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Cogénération	Total
Chiffre d'affaires	0	62	1 206	-	-	-	1 268
Produits des activités de développement	2 505	0	4 185	0	-	-	6 690
Autres produits de l'activité							
Achats consommés	(647)	(6)	(788)	-	-	-	(1 441)
Charges externes	(1 845)	(211)	(270)	(56)	(64)	-	(2 445)
Charges de personnel	(1 817)	-	(105)	-	-	-	(1 922)
Impôts & taxes	(35)	(5)	(25)	(1)	(0)	-	(67)
Dotations aux amortissements	(39)	(15)	(344)	-	-	-	(398)
Dotations aux dépréciations et provisions	(165)	(400)	(290)	-	(76)	-	(930)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	211	-	-	-	-	-	211
Autres produits et charges d'exploitation	247	(0)	19	-	-	-	265
Résultat opérationnel courant	(1 584)	(574)	3 588	(57)	(139)	-	1 232
Résultat sur cession de participations consolidées	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges opérationnels	(2)	(2)	(1)	-	(0)	-	(5)
RESULTAT OPERATIONNEL	(1 586)	(577)	3 586	(57)	(139)	-	1 227
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	39	-	-	-	-	-	39
Coût de l'endettement financier brut	(218)	(1)	(48)	(2)	-	-	(270)
Coût de l'endettement financier net	(180)	(1)	(48)	(2)	-	-	(231)
Autres produits et charges financiers	378	(215)	(0)	8	(0)	-	171
RESULTAT AVANT IMPÔTS	(1 388)	(793)	3 538	(52)	(140)	-	1 167
Impôts sur les bénéfices	119	341	251	274	168	-	1 152
RESULTAT APRES IMPÔTS	(1 269)	(452)	3 790	222	28	-	2 319
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	(83)	-	-	(4)	-	(87)
RESULTAT NET TOTAL	(1 269)	(535)	3 790	222	25	-	2 233
Part du groupe	(816)	(337)	2 951	210	27	-	2 114
Part des minoritaires	(453)	(198)	839	13	(2)	-	118

Au 31 décembre 2008, l'information sectorielle par marchés s'analyse comme suit :

ACTIF	Holding / Ingénierie et Non affecté	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Ecarts d'acquisition	435	3 015	-	49	-	3 499
Immobilisations incorporelles	2 154	3 532	701	3 760	1 206	11 354
Immobilisations corporelles	174	10 829	16 704	165	420	28 293
Titres mis en équivalence	-	133	-	-	834	967
Autres actifs non courants	8 096	(1 222)	(218)	(3)	(1 157)	5 496
Actifs courants	23 611	1 506	2 112	556	820	28 605
TOTAL ACTIF	34 470	17 793	19 300	4 526	2 124	78 214

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Holding / Ingénierie et Non affecté	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Capitaux propres	28 706	(898)	4 711	453	37	33 008
Passifs non courants	7 101	11 307	11 416	-	76	29 899
Passifs courants	11 990	1 021	1 239	585	471	15 307
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	47 797	11 430	17 365	1 038	584	78 214

INVESTISSEMENTS	Holding / Ingénierie et non affecté	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Immobilisations corporelles *	113	6 049	11 588	205	420	18 375
Immobilisations incorporelles	2 565	1 537	288	1 625	799	6 814
Immobilisations financières	5 212	400	-	-	-	5 612
TOTAL	7 890	7 986	11 876	1 831	1 219	30 801

* Dont 6 026 k€ de crédit-bail sur la société 3 VD (non pris en compte dans le TFF car ce n'est pas un flux monétaire).

Information sectorielle par zones géographiques

Au 31 décembre 2008, l'information sectorielle par zones géographiques s'analyse comme suit :

ACTIF	FRANCE	GUYANE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Ecart d'acquisition	1 019	-	49	2 431	3 499
Immobilisations incorporelles	3 063	3 006	630	4 655	11 354
Immobilisations corporelles	15 796	12 211	186	101	28 293
Titres mis en équivalence	200	-	2	766	967
Autres actifs non courants	5 824	303	(238)	(393)	5 496
Actifs courants	15 152	8 045	831	4 577	28 605
TOTAL ACTIF	41 054	23 565	1 459	12 136	78 214

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	FRANCE	GUYANE FRANCAISE	BRESIL	GRECE	Total
Capitaux propres	30 340	4 463	(664)	(1 130)	33 008
Passifs non courants	15 863	8 087	-	5 950	29 899
Passifs courants	5 417	7 608	84	2 198	15 307
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	51 620	20 157	(581)	7 018	78 214

Au 31 décembre 2007, l'information sectorielle par marchés s'analyse comme suit :

	Holding / Ingénierie et Non affecté	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Chiffre d'affaires	18	-	693	-	-	711
Produits des activités de développement						-
Autres produits de l'activité	20	0	30	-	-	51
Achats consommés	(473)	(1)	(857)	-	-	(1 331)
Charges externes	(1 160)	(87)	(73)	(0)	-	(1 320)
Charges de personnel	(749)	-	-	-	-	(749)
Impôts & taxes	(8)	(2)	(14)	(1)	-	(25)
Dotations aux amortissements	(27)	(15)	(318)	-	-	(360)
Dotations aux dépréciations et provisions	(671)	(177)	-	-	-	(848)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	828	-	-	-	-	828
Autres produits et charges d'exploitation	145	(0)	(43)	-	-	102
Résultat opérationnel courant	(2 077)	(282)	(582)	(1)	-	(2 941)
Autres produits et charges opérationnels	(0)	-	(11)	-	-	(11)
RESULTAT OPERATIONNEL	(2 077)	(282)	(593)	(1)	-	(2 952)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4	-	-	-	-	4
Coût de l'endettement financier brut	(25)	(3)	(1)	-	-	(29)
Coût de l'endettement financier net	(22)	(3)	(1)	-	-	(26)
Autres produits et charges financiers	357	(52)	(166)	-	-	139
RESULTAT AVANT IMPÔTS	(1 741)	(337)	(760)	(1)	-	(2 839)
Impôts sur les bénéfices	1 173	-	215	-	-	1 388
RESULTAT APRES IMPÔTS	(568)	(337)	(545)	(1)	-	(1 450)
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	(19)	-	-	-	(19)
RESULTAT NET TOTAL	(568)	(356)	(545)	(1)	-	(1 470)
Part du groupe	(487)	(355)	(545)	(1)	-	(1 388)
Part des minoritaires	(81)	(1)	(0)	(0)	-	(82)

ACTIF	Holding	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Ecarts d'acquisition	435	1 019	-	-	-	1 454
Immobilisations incorporelles	(708)	1 888	679	1 897	-	3 757
Immobilisations corporelles	127	4 796	5 133	-	-	10 056
Titres mis en équivalence	-	216	-	-	775	991
Autres actifs non courants	4 395	874	(471)	(2)	(955)	3 841
Actifs courants	16 023	1 117	1 030	-	180	18 350
TOTAL ACTIF	20 273	9 910	6 371	1 895	(0)	38 450

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Holding	Eolien	Biomasse	Hydraulique	Solaire	Total
Capitaux propres	25 663	(363)	921	0	(0)	26 221
Passifs non courants	2 431	4 879	1 232	-	-	8 542
Passifs courants	2 882	367	437	0	-	3 688
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	30 976	4 883	2 590	0	(0)	38 450

Au 31 décembre 2007, l'information sectorielle par zones géographiques s'analyse comme suit :

ACTIF	FRANCE	GUYANE FRANÇAISE	BRESIL	GRECE	Total
Ecarts d'acquisition	1 019	-	-	435	1 454
Immobilisations incorporelles	2 006	1 727	24	-	3 757
Immobilisations corporelles	10 007	17	7	26	10 056
Titres mis en équivalence	216	-	-	775	991
Autres actifs non courants	5 633	(835)	(210)	(747)	3 841
Actifs courants	12 682	2 025	109	3 534	18 350
TOTAL ACTIF	31 562	2 935	(70)	4 023	38 450

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	FRANCE	GUYANE FRANÇAISE	BRESIL	GRECE	Total
Capitaux propres	27 332	(382)	(80)	(650)	26 221
Passifs non courants	8 179	39	-	323	8 542
Passifs courants	3 459	204	10	15	3 688
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	38 970	(138)	(70)	(312)	38 450

NOTE 5 – CHIFFRE D’AFFAIRES

Le chiffre d’affaires se compose de la façon suivante :

	31/12/2008	31/12/2007
Chiffre d'affaires de vente d'électricité	1 268	711
Produits des activités de développement	6 690	-
Total	7 958	711

Le chiffre d’affaires de vente d’électricité correspond à la production d’électricité des usines suivantes :

- Usine de biomasse Biobar : **1 206 K€** de chiffre d’affaires sachant que l’Usine se trouve encore en phase d’essai industriel en 2008.
- Parc éolien 3 VD : **62 K€** de chiffre d’affaires au titre des 2 derniers mois de l’exercice 2008 avec un tarif très faible de convention d’essai. Le parc a été mis en service industriel et bénéficie du tarif réglementaire depuis le 2 janvier 2009.

Les produits des activités de développement correspondent aux éléments suivants :

- L’obtention d’un agrément fiscal d’aide à l’investissement de type Girardin sur la société Sig Kourou (entité ad’hoc) a conduit à constater un produit de **4 185 K€** correspondant à l’écart d’acquisition négatif déterminé suite au montage de financement. Il s’agit d’une aide fiscale pour une première usine sachant que Voltalia Guyane mettra en œuvre d’autres usines selon ce même schéma, donnant un caractère répétitif à cette activité.
- Grâce au développement depuis 2005 par Voltalia Guyane d’une dizaine de projets d’usine de production d’électricité dont deux ont achevé leur construction fin 2008, et un troisième est en cours de construction, Voltalia SA a pu commencer à appliquer sa politique de cession de participations minoritaires dans des sociétés projets, soit individuelles, soit en portefeuille de projets, soit en lots de projets regroupés par filiale géographique.
Dans le cadre de l’activité de développement marquée par une première phase d’investissement en frais de développement (temps internes et frais externes) pour obtenir les autorisations administratives. Ensuite la société peut : soit céder 100% d’un projet autorisé, soit céder une participation minoritaire d’une ou plusieurs sociétés projets permettant de constater la création d’un goodwill compris entre 200 et 1 000 K€ par MW suivant le stade d’avancement, le type d’énergie et la rentabilité du projet.

- La première opération réalisée en 2008 via l'entrée de la Caisse des Dépôts et Consignation au capital de la société Voltalia Guyane a générée une plus-value de cession consolidée de **2 505 K€**. La Caisse des Dépôts a en effet investi 3 109 K€ pour entrer à hauteur de 20% au capital de la société VOLTALIA Guyane, valorisant ainsi la société 15 548 K€. Cet apport sera réévalué en 2009, 2010 et 2011 en fonction du développement des projets dans les filières biomasse, photovoltaïque et hydraulique, au-delà d'une puissance cumulée de 20,1 MW avec un complément de prix d'un montant maximum de 21 000 K€.
- Reflétant sa stratégie articulée sur les quatre activités suivantes :
 - Le développement d'unités de production d'électricité basé sur des énergies renouvelables
 - La production d'électricité
 - La cession partielle ou totale de MW autorisés ou en production ; le Groupe Voltalia va poursuivre en 2009 d'autres opérations de cessions qui confirment le caractère opérationnel de cette activité.
 - Origination, génération et vente de crédits carbone.

NOTE 6 – CHARGES DE PERSONNEL

Le détail des charges de personnel est le suivant :

	31/12/2008	31/12/2007
Rémunérations du personnel	(1 359)	(534)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(557)	(209)
Autres charges de personnel	(5)	(7)
Charges de personnel	(1 922)	(749)

NOTE 7 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres produits et charges d'exploitation est le suivant :

	31/12/2008	31/12/2007
Autres produits d'exploitation	280	107
Autres charges d'exploitation	(15)	(4)
Autres produits et charges d'exploitation	265	102

NOTE 8 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELLES

Le détail des autres produits et charges opérationnels est le suivant :

	31/12/2008	31/12/2007
Autres produits opérationnels	59	51
Autres charges opérationnelles	(64)	(62)
Autres produits et charges opérationnels	(5)	(11)

NOTE 9 – RESULTAT FINANCIER

	31/12/2008	31/12/2007
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	39	4
Charges d'intérêts d'emprunts et de découverts	(270)	(29)
Charges financières dues au titre des contrats de location financement	(1)	(1)
Coût de l'endettement financier net	(232)	(27)
Gains de change	111	(5)
Pertes de change	(575)	-
Autres produits et charges financières	635	144
Autres produits et charges financières	171	139
TOTAL RESULTAT FINANCIER NET	(60)	113

NOTE 10 – IMPÔTS

Les autres produits et charges financiers se répartissent de la façon suivante :

- Charge d'impôts

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Impôts courants de la période et ajustement des exercices précédents	(31)	(6)
Impôts différés afférents à la naissance et au reversement des différences temporaires	1 184	1 394
TOTAL	1 152	1 388

La rationalisation de l'impôt est présentée dans le tableau suivant :

31/12/2008	
Résultat net des entreprises intégrées avant impôts	1 080
Quote-part des sociétés mises en équivalence	(87)
Résultat net des entreprises intégrées hors sociétés mise en équivalence	1 167
Taux d'impôt théorique	33,33%
Impôt théorique	(389)
Rapprochement :	
Différences permanentes sociales	(223)
Différences permanentes de consolidation	2 169
Activation des déficits antérieurs	59
Deficit créé au cours de l'exercice	(464)
Impôt effectivement comptabilisé	1 152

NOTE 11 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'analyse des immobilisations incorporelles est la suivante :

	31/12/2007	Augment.	Diminut.	Variations de périmètre	Autres variations	31/12/2008
Valeurs brutes						
Ecart d'acquisition	1 454	-	-	2 057	(13)	3 499
Droit au bail	-	-	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	365	32	-	-	-	397
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences	16	525	-	-	-	541
Fonds de commerce	-	1 598	-	-	-	1 598
Autres immobilisations incorporelles	-	1 405	-	-	1 100	2 505
Immobilisations incorporelles en-cours	3 509	3 254	-	-	(289)	6 475
Avances et acomptes versés	-	-	-	-	-	-
Total	5 345	6 814	-	2 057	799	15 015
Amortissements / Dépréciations						
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-	-
Droit au bail	-	-	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	(128)	(23)	-	-	-	(151)
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences	(6)	(5)	-	-	-	(11)
Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en-cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes versés	-	-	-	-	-	-
Total	(134)	(28)	-	-	-	(162)
Valeurs nettes comptables						
Ecart d'acquisition	1 454	-	-	2 057	(13)	3 499
Droit au bail	-	-	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	237	9	-	-	-	246
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences	11	519	-	-	-	530
Fonds de commerce	-	1 598	-	-	-	1 598
Autres immobilisations incorporelles	-	1 405	-	-	1 100	2 505
Immobilisations incorporelles en-cours	3 509	3 254	-	-	(289)	6 475
Avances et acomptes versés	-	-	-	-	-	-
Total	5 211	6 786	-	2 057	799	14 853

NOTE 12 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'analyse des immobilisations corporelles est la suivante :

	31/12/2007	Augment.	Diminut.	Autres	31/12/2008
Valeurs brutes					
Terrains	44	219	(11)	(40)	211
Terrains en crédit-bail	-	-	-	-	-
Constructions	1 151	11 514	(4)	558	13 218
Constructions en crédit-bail	4 702	6 028	-	-	10 730
Installations techniques, mat. & out.	4 471	133	(23)	(245)	4 336
Instal, mat. & out. en crédit-bail	51	-	-	-	51
Autres immobilisations corporelles	181	112	(30)	(6)	257
Immobilisations corporelles en cours	-	370	-	-	370
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Total	10 600	18 375	(69)	266	29 173
Amortissements & Dépréciations					
Terrains	-	-	-	-	-
Terrains en crédit-bail	-	-	-	-	-
Constructions	(66)	(157)	-	-	(222)
Constructions en crédit-bail	-	-	-	-	-
Installations techniques, mat. & out.	(426)	(178)	25	-	(579)
Instal, mat. & out. en crédit-bail	(3)	(5)	-	-	(8)
Autres immobilisations corporelles	(49)	(37)	15	1	(70)
Autres immo. corp. en crédit-bail	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Total	(543)	(377)	40	1	(880)
Valeurs nettes comptables					
Terrains	44	219	(11)	(40)	211
Terrains en crédit-bail	-	-	-	-	-
Constructions	1 085	11 357	(4)	558	12 996
Constructions en crédit-bail	4 702	6 028	-	-	10 730
Installations techniques, mat. & out.	4 045	(45)	2	(245)	3 757
Instal, mat. & out. en crédit-bail	48	(5)	-	-	43
Autres immobilisations corporelles	132	75	(15)	(5)	187
Immobilisations corporelles en cours	-	370	-	-	370
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Total	10 056	17 999	(29)	267	28 293

NOTE 13 – ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

L'analyse des actifs financiers non courants est la suivante :

	31/12/2007	Variation	31/12/2008
Titres immobilisés (non courants)	59	821	879
Prêts, cautionnements et autres créances	2 479	4 275	6 754
Actions propres	-		-
Total	2 537	5 096	7 633

Actifs financiers non courants

Les titres immobilisés correspondent à des titres de participations non consolidés dans les sociétés Voltalia Guyane (529 K€) et Thegero (350 K€).

Les prêts et cautionnements s'expliquent par une avance preneur de 2 050 K€ dépôt de garantie de 400 K€ attachés au contrat de location financement signé dans le cadre de la construction du parc éolien « La ferme Le bois ». Le parc éolien est porté par la société 3VD. De plus, la société Voltalia SA a bloqué un montant de 4 300 K€ afin de permettre à sa filiale Thegero de contracter un emprunt en Grèce.

Actifs financiers courants

Il n'y a pas d'actif financier courant au sens de la norme IAS 39.

NOTE 14 – IMPÔTS DIFFERES

Variation des impôts différés actifs et passifs

Impôts différés actifs

	31/12/2008	31/12/2007
Situation en début d'exercice	1 298	131
Produit (charge) de l'exercice	1 034	1 172
Mouvement de périmètre	280	
Effets des variations de taux de change		
Compensation IDA / IDP	(59)	(5)
SITUATION	2 554	1 298

Impôts différés passifs

	31/12/2008	31/12/2007
Situation en début d'exercice	(545)	(811)
Produit (charge) de l'exercice	149	222
Mouvement de périmètre		
Autres mouvements		38
Effets des variations de taux de change		
Compensation IDA / IDP	59	5
SITUATION	(336)	(545)

Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature :

	Actifs			Passifs			
	31/12/2008	31/12/2007	Var IDA	31/12/2008	31/12/2007	Var IDP	Var P&L
Déficits reportables	1 756	751	1 005			-	1 005
Opération de refinancement	336	321	15			-	15
Ecart d'évaluation sur dette acquise			-	340	541	(201)	(201)
Marge interne sur stock	541	253	288			-	288
Elimination provision			-	69		69	69
Actualisation de dette			-	-	33	(33)	(33)
Amortissement dérogatoire			-	22	10	13	13
Retraitement des frais d'établissement			-		3	(3)	(3)
Autres	33	17	16	18	1	16	32
IMPÔTS DIFFÉRÉS CALCULÉS	2 655	1 341	1 324	439	588	(139)	1 185
Compensation par entités fiscales	(101)	(43)	(59)	(101)	(43)	(59)	
IMPÔTS DIFFÉRÉS APRES COMPENSATION	2 554	1 298		338	545		

D'une manière générale, des déficits fiscaux sur les entités françaises ont été activés sur la base des perspectives de recouvrabilité de ces pertes fiscales, à l'exception de la société Argenteuil. A contrario, les déficits fiscaux sur les entités Grèce et Brésil n'ont pas été activés.

NOTE 15 – STOCKS

Le stock s'analyse comme suit :

Les travaux en cours correspondent pour l'essentiel à des projets de fermes éoliennes développées en partenariat avec des sociétés du secteur spécialisées dans le développement de projets éoliens. Ces coûts activés obéissent aux mêmes principes de valorisation que les immobilisations en cours.

	31/12/2007	Variations	Autres variations	31/12/2008
Valeurs brutes				
Matières premières et marchandises	-	121	-	121
En cours de production	3 886	1 630	(1 680)	3 836
Marchandises	-	-	-	-
Total	3 886	1 751	(1 680)	3 958
Dépréciations				
Matières premières et marchandises	-	-	-	-
En cours de production	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Total	-	-	-	-
Valeurs nettes comptables				
Matières premières et marchandises	-	121	-	121
En cours de production	3 886	1 630	(1 680)	3 836
Marchandises	-	-	-	-
Total	3 886	1 751	(1 680)	3 958

NOTE 16 – CREANCES CLIENTS

Les créances clients se décomposent comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Clients & comptes rattachés	3 374	4 488
Créances sur personnel & org. sociaux	92	55
Créances fiscales - hors IS	1 119	1 476
Comptes courants	2 751	2 280
Créances sur cessions d'actifs	1	-
Autres créances	197	464
TOTAL	7 533	8 764

NOTE 17 – CREANCES DIVERSES

Les créances diverses se décomposent comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Charges constatées d'avance	167	25
Prêts, cautionn. & aut. créances - part < 1 an	64	33
TOTAL	231	58

NOTE 18 – TRÉSORERIE NETTE

	31/12/2007	Variations	Autres variations	31/12/2008
Créances financières et placements à court terme	2 135	(305)	(61)	1 769
Disponibilités	3 508	6 955	(51)	10 411
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 642	6 650	(112)	12 180
Découverts bancaires	(45)	37	-	(9)
Trésorerie au sens du tableau de flux	(45)	37	-	(9)
TOTAL TRÉSORERIE NETTE	5 597	6 686	(112)	12 171

La notion de trésorerie nette utilisée par le Groupe correspond à la trésorerie immédiatement disponible, au sens de la norme IAS 7 et du tableau de flux de trésorerie (voir la note 1 « Règles et méthodes comptables »), augmentée des autres actifs financiers courants détenus par le Groupe dans le cadre de sa gestion de trésorerie.

La trésorerie générée par l'acquisition de société s'élève à 257 K€.

NOTE 19 – CAPITAUX PROPRES

19.1 Capital social

Au 31 décembre 2008, le capital social est de 22 042 K€, divisé en 11 020 867 actions de nominal de 2 € entièrement libérées.

	31/12/2007	var.	31/12/2008
Nombre de titres	10 533 277	487 590	11 020 867
Valeur nominale	2,00 €	- €	2,00 €
TOTAL en K€	21 067		22 042

Sur l'exercice 2008, la société Voltalia SA a procédé à 2 augmentations de capital :

- Le 11 juin 2008 : émission de 378 400 actions nouvelles au prix de 7,59 euros. La prime d'émission correspondant à cette opération s'élève à 2 115 K€
- Le 20 juin 2008 : émission de 109 190 actions nouvelles au prix de 6,75 euros. La prime d'émission correspondant à cette opération s'élève à 519 K€

19.2 Plan d'attribution d'options de souscription d'actions

L'Assemblée Générale du 2 avril 2008 a donné l'autorisation au conseil d'administration d'attribuer 312 454 bons de souscription de part de créateur d'entreprise donnant droit à la souscription d'autant d'actions. Aucune attribution n'a été décidée au cours de l'exercice 2008. En revanche, le conseil d'administration du 1er avril 2009 a consenti l'attribution de 150.000 BSPCE (comme indiqué dans la note sur les événements postérieurs à la clôture).

19.3 Actions Propres

Aucune action propre n'a été émise sur l'exercice 2008

19.4 Dividendes

Aucune distribution de dividende n'est intervenue au cours de l'exercice 2008.

NOTE 20 – DETTES FINANCIERES

Les dettes financières s'analysent comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts auprès établis. de crédit	24 408	4 786
Autres emprunts et dettes assimilées	51	832
NON COURANT	24 459	5 618
Concours bancaires (trésorerie passive)	4	45
Intérêts courus non échus - passif	5	0
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	15	38
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	985	451
COURANT	1 008	534

20.1 Analyse par échéance

	31/12/2008	A moins d'un an	Entre 1 an et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 673	23	7 461	6 188
Emprunts liés au retraitement du crédit-bail	10 750	-	20	10 730
Concours bancaires courants	9	9	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées	1 036	1 034	2	-
TOTAL	25 467	1 066	7 483	16 918

20.2 Analyse par taux

	31/12/2008	Taux fixe	Taux variable
Emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 673	13 673	-
Emprunts liés au retraitement du crédit-bail	10 750	10 750	-
Concours bancaires courants	9	6	3
Autres emprunts et dettes assimilées	1 036	1 036	-
TOTAL	25 467	25 464	3

20.3 Analyse par devise

Tous les emprunts ont été constatés en Euro. Il n'y a pas d'emprunt en devise étrangère.

20.4 Variation des dettes financières

	31/12/2007	Augmentation	Diminution	31/12/2008
Emprunts auprès établis. de crédit	4 786	13 698	(104)	18 380
Autres emprunts et dettes assimilées	832	102	(882)	51
Crédit-bail		6 028		6 028
NON COURANT	5 618	19 828	(986)	24 459
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	38	-	(23)	15
Autres emprunts et dettes assimilées < 1 an	451	534	-	985
Concours bancaires et intérêts courus	45		(36)	9
COURANT	534	534	(59)	1 008

NOTE 21 – RÉSULTAT PAR ACTION

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, diminué le cas échéant des actions propres. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est une moyenne annuelle calculée en fonction de la date d'émission ou de rachat des actions au cours de la période.

Cette valeur moyenne a été déterminée sur la base des prix d'émission des deux augmentations de capital intervenues au cours de l'exercice 2008.

En euros	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net attribuable à la société mère pour la période	2 114 338	-1 387 524
Résultat net pris en compte pour la détermination du résultat par action	2 114 338	-1 387 524
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	10 801 765	9 416 479
Résultat en euros par action	0,1957	-0,1474

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action tient compte des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période. Le groupe Voltalia n'a mis en place sur l'exercice 2008 aucun instrument de dilution. En revanche, le conseil d'administration du 1er avril 2009 a décidé l'attribution de 150.000 BSPCE (donnant droit à autant d'actions).

NOTE 22 – INTÉRÊTS MINORITAIRES

Au 31 décembre 2008, les intérêts minoritaires s'élèvent à 927 K€.

NOTE 23 – AVANTAGES DU PERSONNEL

Il n'y a pas d'avantage au personnel à la date de clôture des comptes. Au vu de la jeunesse de la société et de ses effectifs, aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été comptabilisée au 31.12.2008

NOTE 24 –PROVISIONS

La variation des provisions non courantes au cours de l'exercice est la suivante :

	31/12/2007	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/12/2008
Autres provisions pour risques	434	522	(243)		713
Autres provisions pour charges	320	-	-		320
TOTAL	754	522	(243)	-	1 033

Les autres dettes non courantes s'analysent comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Engagements envers le personnel	-	-
Autres provisions	1 033	754
Autres passifs long terme	4 070	1 624
Passifs non courants	5 103	2 379

Détail des autres passifs long terme	en K€
Complément de prix Isapoan	1 250
Compte courant investisseurs Sig Kourou	1 186
Etalement de la facturation Voltalia sur 3VD	1 009
Part > 1 an des subventions d'investissement Biobar	624
Autres	1
Autres passifs long terme	4 070

NOTE 26 – DETTES FOURNISSEURS, DETTES D'IMPÔTS COURANTS ET AUTRES DETTES COURANTES

	31/12/2008	31/12/2007
Fournisseurs et autres créditeurs	14 230	3 110
Dettes d'impôt	31	6
Autres passifs courants	37	37
Passifs courants	14 299	3 153

NOTE 27 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au 31 décembre 2008, aucun instrument de couverture n'a été mis en place par le Groupe.

NOTE 28 – Informations relative aux PARTIES LIEES

28.1 Rémunération des mandataires sociaux

Les rémunérations des mandataires sociaux et des membres du comité de direction générale au titre de l'exercice 2008 ont été les suivantes :

	31/12/2008	31/12/2007
Traitements et salaires	84	84
Régimes de retraite		
Jetons de présence		
TOTAL	84	84

28.2 Prêts consentis aux associés

Au 31 décembre 2008, il n'y pas eu de prêts accordés aux dirigeants clés du Groupe.

NOTE 29 – ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS

Engagements donnés

- Conclusion d'un contrat de crédit bail par la société 3V Développement
 - Nantissement des 390 actions 3V Développement au profit du pool bancaire Unifergie, Natixis Energenco et Oséo Financement jusqu'au remboursement complet du crédit-bail conclu par la société 3V Développement.
 - Nantissement des 390 actions 3V Développement au profit du pool bancaire Unifergie, Natixis Energenco et Oséo Financement jusqu'au remboursement complet du crédit-bail conclu par la société 3V Développement.
 - Nantissement d'un compte de réserve pour 400 000 € ouvert dans les livres de HSBC au bénéfice d'Unifergie, Natixis Energenco et Oséo Financement (crédit-bailleur).
 - Nantissement d'un prêt preneur de 2 050 000 € au profit d'Unifergie, Natixis Energenco et Oséo Financement jusqu'à la prise d'effet de la location (crédit-bailleur).
 - Cessions de créances professionnelles à titre de garantie de 3V Développement à Unifergie, Natixis Energenco et Oséo Financement (crédit-bailleur) : Créance Ecotecnia résultant des indemnités dues au titre du contrat de maintenance et de garantie des éoliennes pour 12 ans, créance Ecotecnia résultant du contrat de fourniture de 6 éoliennes, Créance EDF dans le cadre du contrat de vente d'électricité
- Financement de l'usine Biomasse et solaire de Kourou
 - Caution solidaire en garantie du prêt Long terme de la Financière OCEOR : Voltalia a consenti une caution solidaire au profit de la Financière OCEOR en garantie des obligations de l'emprunteur SNC SIG Kourou. Deux crédits ont été consentis par OCEOR : un crédit usine (6.159.147 EUR) et un crédit Modules Photovoltaïques (739.082 EUR).
 - Gage sans dépossession des équipements de l'usine au profit de Financière OCEOR en garantie des obligations de la société au titre du contrat de prêts consentis par Financière OCEOR en vue de l'acquisition de l'usine et de ses équipements.
 - Privilège de prêteur de Deniers de 1^{er} rang portant sur l'usine et les modules Photovoltaïques au profit de Financière OCEOR en garantie de ses obligations au titre des prêts consentis.
 - Engagement ferme et irrévocable de Voltalia Kourou de racheter de 100% des parts de la SNC SIG Kourou aux investisseurs qui en sont devenus propriétaires le 30 décembre 2008 dans un délai de 5 ans à compter du 30 décembre 2008 pour un prix de 14.10 euros. L'investissement total s'est concrétisé par une augmentation de

capital à hauteur de 4 744 K€ et un apport en compte courant d'associé pour 1 196 K€.

- Garantie consentie pour le refinancement de Bio-Bar de 2.4 M€
 - Bio-Bar a consenti des cessions de créance professionnelle en garantie du prêt OSEO/Auxifip
 - o Convention de cession de créances professionnelles à titre de garantie eu profit de OSEO Financement et Auxifip dans le cadre du contrat d'achat d'électricité conclu avec EDF.
 - o Convention de cession de créances professionnelles à titre de garantie eu profit de OSEO Financement et Auxifip dans le cadre du contrat d'achat de chaleur conclu avec CAUVAL Industries.
 - Gage du matériel constitutif de l'installation de cogénération dans le cadre du prêt OSEO Financement / Auxifip : l'ensemble des matériels (bâtiment chaufferie, bâtiment de préparation Bois, distribution d'eau chaude) sont gagés au profit de OSEO / Auxifip jusqu'au remboursement complet du prêt.
 - Caution solidaire : Voltalia a consenti une caution solidaire au profit de OSEO et Auxifip en garantie des obligations du prêt en refinancement accordé à Bio-Bar en septembre 2008. Ce prêt d'un montant de 2.400.000 euros d'une durée de 10 ans porte intérêts à hauteur de 4.80% pour la part OSEO financement et 6.023% pour la part Auxifip.
 - Nantissement de droits sociaux : nantissement des 5.000 actions Bio-Bar détenues par Voltalia au profit du pool bancaire Oséo Financement et Auxifip
- Garantie au profit de Thegero dans le cadre d'un financement bancaire
 - Voltalia a consenti sur 2008 une garantie sa filiale grecque Thégéro d'un montant de 4.000.000 d'euros. Cette somme a été versée sur un compte nanti auprès de la banque Agrotiki Trapeza pour une durée de 6 mois à deux ans au taux Euribor 3M - 0,10%.
- Conventions d'abandon de créance avec retour à meilleure fortune
 - Conventions consenties par Voltalia au profit de Bio-Bar à hauteur de 491 K€ au titre de la perte réalisée en 2006, 771 K€ pour la perte 2007 et d'un montant de 600 K€ pour couvrir la perte 2008. Ces abandons de créance sont tous assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Engagements reçus

- Engagement ferme et irrévocable des associés de la SNC SIG Kourou de vendre 100% des parts qu'ils détiennent à Voltalia Kourou, dans un délai de 5 ans à compter du 30 décembre 2008 pour un prix de 14.10 euros.
- Au terme du contrat (15 ans) de fourniture de chaleur de BIO BAR à CAUVAL, ce dernier devra :
 - Soit prolonger le contrat dans des conditions à convenir,
 - Soit racheter les installations à la valeur nette comptable.
- Garantie de remboursement des avances fournisseurs :

Afin de garantir le remboursement des créances ATME et SORELOC, Monsieur Robert DARDANNE a versé sur le second semestre 2008 à Voltalia la somme de 994.650 euros (neuf cent quatre vingt quatorze mille six cent cinquante euros) correspondant aux créances ainsi que les intérêts d'un montant de 38 505 €. Ces créances ont été recouvrées en 2009.

NOTE 30 – EFFECTIF PAR CATEGORIE DE PERSONNEL

L'effectif moyen et réel au 31.12.2008 s'analyse de la manière suivante :

Effectif moyen	France	Guyane	Grèce	Brésil	TOTAL 2008
Cadres dirigeants	1		1		2
Cadres	13	3	2	3	21
Non cadres	7	1	2	10	20
TOTAL	21	4	5	13	43

Effectif réel au 31,12,2008	France	Guyane	Grèce	Brésil	TOTAL 2008
Cadres dirigeants	1		1		2
Cadres	18	5	2	4	29
Non cadres	7	2	2	13	24
TOTAL	26	7	5	17	55

NOTE 31 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

- En France, le 2 janvier 2009, le parc éolien 3VD a été mis en service, permettant d'appliquer à partir de cette date le tarif réglementaire.
- En Guyane :
 - la construction de l'Usine de Biomasse à Kourou a été terminée, la période d'essai a été lancée.
 - La construction d'un toit solaire intégré de 1600 m² a été terminée, la période d'essai a été lancée.
 - L'obtention du permis de construire de la ferme solaire de Organabo sur la commune de Mana en février 2009